

INFORMATION AUX PORTEURS

09/12/2020

CPR ES ACTION CLIMAT
CPR ES CROISSANCE
CPR ES DISRUPTION
CPR ES FOOD FOR GENERATIONS



asset
management

INNOVER
POUR LA
PERFORMANCE

Précisions sur les informations relatives aux administrateurs d'indices de référence et aux informations à transmettre aux investisseurs de FIA faisant référence à un indice de référence dans les règlements

Nous vous informons qu'à compter du 09/12/2020, les prospectus des FIA listés ci-dessous gérés par CPR Asset Management seront modifiés pour intégrer les évolutions réglementaires suivantes :

1/ Mise à jour des mentions relatives aux indices de référence dans les prospectus et/ou des documents d'informations clés (DICI) des FIA pour mise en conformité avec le règlement européen Benchmark (BMR)

La rubrique « Indicateur de référence » sera mise à jour afin de préciser l'inscription des administrateurs des indices de références au registre de l'ESMA, conformément au règlement 2016-1011 « Benchmark » du 8 juin 2016.

2/ Mise à jour des mentions relatives aux indices de référence dans les prospectus des FIA pour mise en conformité avec le Q&A ESMA du 29 mars 2019

Le 29 mars 2019, l'ESMA a publié une mise à jour de ses questions et réponses relatives à l'application de la directive OPCVM.

L'ESMA a ainsi précisé l'obligation pour les gérants d'OPCVM de déclarer s'ils appliquent une gestion « active » ou « passive » selon les définitions précisées par l'ESMA et, lorsque la gestion du FIA est « active », d'indiquer avec quel degré de liberté par rapport à son indicateur de référence.

CPR AM a décidé d'intégrer dans la documentation légale des FIA la mise à jour des mentions relatives aux indices de référence du Q&A ESMA aux fins de cohérence de l'ensemble de la documentation légale des OPCVM et des FIA gérés par CPR AM.

En conséquence, la rubrique « Indicateur de référence » des FIA sera mise à jour afin d'intégrer ces précisions.

Ces changements ne modifient en rien la gestion dont vous bénéficiez.

Les règlements et/ou les DICI des FCPE listés en annexe seront modifiés en conséquence.

Ces changements seront effectifs en date du **9 décembre 2020**.

Votre conseiller se tient à votre disposition pour vous apporter toute précision complémentaire.

90, BOULEVARD PASTEUR
CS 61595
75730 PARIS CEDEX15

T 01 53 15 70 00

W WWW.CPR-AM.COM

FIA	BMR		Q&A ESMA
	DICI modifié	REGLEMENT modifié	REGLEMENT modifié
CPR ES ACTION CLIMAT			X
CPR ES CROISSANCE	X	X	X
CPR ES DISRUPTION	X	X	X
CPR ES FOOD FOR GENERATIONS			X